

Pourquoi devrais-je me faire vacciner contre le coronavirus SRAS-CoV-2 ?

Parce que cela permet de protéger votre santé. Et de protéger les autres. Malheureusement, le coronavirus SRAS-CoV-2 a trop souvent un effet mort, surtout chez les plus de 80 ans.

Quel est le but du virus contre le coronavirus ?

Actuellement, il n'existe pas de médicaments suffisamment efficaces pour le traitement de la maladie COVID-19. Les vaccins actuellement en cours d'homologation constituent la première véritable chance de rendre la maladie infectieuse contrôlable par des moyens médicaux. La vaccination a pour but de réduire le nombre de personnes infectées et d'atténuer l'évolution de la maladie. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions progressivement revenir à une vie normale.

Dois-je me faire vacciné ?

Non. La vaccination se fait sur la base du volontariat.

La vaccination me coûtera-t-elle quelque chose ?

Non, la vaccination sera gratuite pour les citoyens, quel que soit leur statut en matière d'assurance. Les coûts du vaccin sont pris en charge par le gouvernement fédéral. En outre, les Länder partagent avec le gouvernement fédéral les coûts de mise en place et de fonctionnement des centres de vaccination.

Quand la vaccination commencera-t-elle en Rhénanie-du-Nord-Westphalie ?

Une fois le vaccin homologué, les doses de vaccin disponibles seront réparties entre les États membres de l'UE. Le gouvernement fédéral distribue ensuite les doses de vaccin entre les États fédéraux en fonction de la taille de la population. Les centres de vaccination de Rhénanie-du-Nord-Westphalie sont prêts à temps et commencent à fonctionner immédiatement.

Qui sera vacciné en premier - et pourquoi ?

Il est important que les personnes âgées de 80 ans et plus et les résidents des maisons de retraite et de soins soient vaccinés en premier lieu. Ils sont particulièrement exposés au virus du SRAS-CoV-2, car la maladie suit souvent une évolution grave et est la plus dangereuse pour eux.

Cela vaut également pour le personnel dans les établissements médicaux et de soins – par exemple dans les salles d'urgence et les unités de soins intensifs des hôpitaux ainsi que dans les soins ambulatoires et hospitaliers pour les personnes âgées.

Les décisions seront basées sur les recommandations de la « Commission permanente de vaccination » (STIKO) du gouvernement fédéral. Le STIKO est situé à l'Institut Robert Koch et élabore des recommandations de vaccination pour l'Allemagne en collaboration avec le Conseil d'éthique et le Leopoldina. Le STIKO

prend en compte non seulement le bénéfice pour l'individu vacciné, mais aussi pour l'ensemble de la population.

Est-il vraiment possible de vacciner autant de personnes en peu de temps ?

Oui, les vaccinations annuelles contre la grippe en sont un bon exemple.

Avec la vaccination contre le coronavirus, il est essentiel de vacciner rapidement les personnes âgées et particulièrement vulnérables. À cette fin, outre la création de centres de vaccination, des équipes mobiles de vaccination sont également utilisées, par exemple dans les maisons de retraite et les maisons de soins, pour vacciner les groupes de personnes concernées (résidents et personnel). Ces équipes de vaccination sont coordonnées par les centres de vaccination locaux.

Le personnel des hôpitaux peut être vacciné par les médecins de l'hôpital concerné.

Une seule vaccination suffit-elle ?

Non, la vaccination contre le coronavirus doit être effectuée deux fois à quelques semaines d'intervalle. Sinon, elle n'est pas efficace.

Pourquoi y aura-t-il des centres de vaccination ?

Les centres de vaccination peuvent assurer de bonnes procédures organisationnelles et veiller à ce que certains vaccins contre la COVID-19 soient stockés et utilisés correctement. Certains vaccins, par exemple, doivent être conservés à des températures particulièrement basses – jusqu'à moins 70 degrés.

En outre, dans les centres de vaccination où des centaines de personnes sont vaccinées chaque jour, les stocks de vaccins sont épuisés en grande quantité – avant leur expiration. Leur durabilité est très limitée en l'état actuel des connaissances.

Vous trouverez ici une liste des centres de vaccination en Rhénanie-du-Nord-Westphalie <https://www.mags.nrw/coronavirus-impfzentren-nrw>

À quelles périodes les centres seront-ils ouverts ?

Les centres de vaccination doivent être ouverts sept jours sur sept de 8 heures à 20 heures. Pendant la phase de démarrage, des heures d'ouverture différentes peuvent être prévues en fonction du vaccin disponible.

Comment l'attribution des rendez-vous est-elle organisée ?

Il est prévu d'utiliser le numéro de téléphone 116 117 à l'échelle nationale pour l'attribution des rendez-vous de vaccination contre le coronavirus. Il y aura également un site Web et une application pour smartphones, qui permettra de prendre des rendez-vous. En Rhénanie-du-Nord-Westphalie, les associations de médecins de l'assurance maladie obligatoire se chargent de cette tâche gigantesque.

Puis-je prendre un rendez-vous maintenant ?

Non, les rendez-vous ne peuvent être pris qu'une fois que les centres de vaccination disposent du vaccin.

Quand puis-je être vacciné ?

Cela dépend beaucoup de votre âge et de votre profession. Dans un premier temps, les personnes particulièrement menacées par le coronavirus SRAS-CoV-2 doivent être vaccinées, puis, progressivement, tous les autres groupes de personnes. L'ordre sera déterminé par la « Commission permanente de vaccination » de l'Institut Robert Koch.

Les groupes professionnels des infrastructures dites critiques peuvent-ils compter sur une vaccination précoce ?

Oui, les personnes exerçant des professions liées aux infrastructures critiques – par exemple la police et les pompiers – sont à la base de la vie publique et du fonctionnement de l'État. Elles seront donc vaccinées en priorité. Toutefois, la priorité est accordée aux groupes particulièrement vulnérables, en particulier aux personnes d'âge avancé.

Le vaccin peut-il être stocké et refroidi suffisamment ?

Les problèmes logistiques sont difficiles, mais peuvent être résolus. Le vaccin ne peut être conservé à température ambiante que pendant une courte période, mais les centres de vaccination seront équipés des systèmes de refroidissement nécessaires.

Puis-je me porter volontaire pour aider dans un centre de vaccination ?

Les bénévoles sont également les bienvenus dans les centres de vaccination. Ils peuvent y apporter leur soutien en tant que personnel médical par l'intermédiaire des associations de médecins de l'assurance maladie obligatoire ou ils peuvent contribuer à l'organisation des vaccinations dans le centre de vaccination. Les personnes intéressées par un placement dans un centre de vaccination sur une base volontaire sont invitées à s'inscrire sur le site www.freiwilligenregister-nrw.de pour s'inscrire. De plus amples informations y sont également disponibles.

Combien de temps devrai-je encore porter un masque ?

C'est difficile à dire à l'heure actuelle. Le masque sert à la fois à sa propre protection, mais aussi à celle de ses semblables. Dès qu'une quantité suffisante de vaccins sera disponible, la vie publique reviendra progressivement à la normale.

Quand le coronavirus SRAS-CoV-2 sera-t-il vaincu ?

FAQ / STK
État 11.12.2020

Le coronavirus continuera à diriger nos vies pendant un certain temps. Ce n'est que lorsqu'un nombre suffisant de vaccins sera disponible et que de nombreuses personnes seront vaccinées contre le virus que l'on pourra, grâce à ce que l'on appelle « l'immunité collective », vivre avec le virus de la même manière qu'avec d'autres maladies virales.

Où puis-je obtenir des informations par téléphone ?

Pour obtenir des informations sur la pandémie de Corona et sur la vaccination à venir, le téléphone de service Corona du gouvernement de l'État est disponible :

0211 / 9119-1001

Lundi-Vendredi : 8-20 h

Samedi et dimanche : 10-18 h

E-mail : corona@nrw.de